

Geneviève Lebouteux
 Candidate EELV
 5^e circonscription de Loire Atlantique
www.lebouteux2012.fr

Réponse au questionnaire pour l'élection législative 2012
Espace Simone de Beauvoir

1- Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à soutenir la création d'un ministère d'État des Droits des Femmes dans un gouvernement paritaire doté de moyens financiers conséquents et d'une réelle autorité afin d'imposer l'égalité, dans tous les ministères ? OUI / ~~Non~~ / Pourquoi ?

Oui, nous défendons dans notre projet pour une société écologiste un ministère d'État de l'égalité femmes-hommes : un ministère d'État afin qu'il soit transversal et puisse intervenir dans tous les domaines nécessaires (il a alors compétence pour organiser des réunions interministérielles). Ce ministère aurait un budget propre.

2- Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à faire en sorte que les moyens financiers adéquats suffisants pour permettre aux associations qui interviennent auprès des femmes de mener leurs actions ? OUI / ~~Non~~ / Pourquoi ?

Les associations ont un rôle primordial à jouer dans les luttes pour les droits des femmes. C'est pourquoi l'État et les collectivités doivent les soutenir financièrement et matériellement (en logement d'urgence, par exemple), et en particulier dans les domaines des violences sexistes, de l'éducation et de la santé sexuelle et reproductive.

Cela ne pourra se faire que si les collectivités locales voient leurs ressources augmentées.

3- Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à faire appliquer les lois existantes, et à en vérifier l'application l'effectivité et à en publier régulièrement les résultats ? OUI / ~~Non~~ / Pourquoi ? Comment ?

Les lois pour les droits des femmes existent, mais ne sont pas appliquées faute de réelle volonté politique. C'est pourquoi la création d'un ministère est une première étape, mais il est nécessaire que l'Assemblée Nationale ait également des élu-e-s engagé-e-s en ce domaine pour suivre l'application de ces lois, et la parution des décrets. Ces élus doivent travailler en collaboration avec les associations dédiées au respect des droits des femmes.

4- Si vous êtes élu-e-s, vous engagez-vous à soutenir la création d'un observatoire national de l'égalité et de la lutte contre les violences, avec des déclinaisons locales en lien avec les services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales et des associations, pour produire des statistiques et des analyses ?

Je suis assez circonspecte sur la création d'un tel observatoire. Par ma profession de statisticienne je constate que ces observatoires donnent du travail à ceux qui les font vivre mais permettent rarement de déboucher sur des solutions : un gros effort est fourni pour la collecte des informations et leur suivi mais la réalité des phénomènes ne bouge pas, voire s'aggrave. Un audit sur les informations réellement existantes pourrait suffire, l'important c'est d'agir et d'agir sur les sources de ces violences, par des lieux d'écoute de proximité gratuits, par l'éducation au savoir être et à la non violence (cela existe en Inde), par une politique éducative de valorisation et respect de tous, par un recul décisif du chômage, par la taxation élevée des publicités et le refus des publicités dégradantes, etc. Nos propositions de partage du travail, d'expérimentation d'un revenu d'existence vont dans le bon sens.

5- Vous engagez-vous à agir contre le sexisme ordinaire ? OUI / ~~Non~~ / Pourquoi ? Comment ?

Le sexisme ordinaire ne pourra disparaître que par un profond changement des rapports entre les femmes et les hommes. Cela passera notamment par des politiques fortes au niveau éducatif et préventif, avec la formation initiale et continue aux inégalités de genre des acteurs et actrices de l'éducation, de la petite enfance à l'université, ainsi que par la garantie de matériel pédagogique et de manuels scolaires non sexistes.

Il y a beaucoup de travail à faire dans le monde médical concernant la vision du corps féminin, qui imprègne ensuite les femmes qui consultent. Je vous renvoie aux travaux du Dr Marc Girard sur la brutalisation du corps féminin par la médecine moderne : <http://www.rolandsimion.org/spip.php?article23>

6- Vous engagez-vous à rechercher, à concilier les différents temps de vie des femmes et des hommes : temps personnel, familial et professionnel ? OUI/ ~~Non~~/ Pourquoi ? Comment ?

Nous voulons que les femmes ne soient plus conditionnées à s'occuper de l'éducation des enfants tandis que les hommes devraient rester travailler sans pouvoir voir leur famille. Plusieurs mesures sont nécessaires :

- Réduction du temps de travail, accompagnée de campagnes sur la répartition des tâches domestiques
- Réforme du congé maternité en un congé de grossesse suivi d'un congé d'accueil de l'enfant réparti entre chaque parent.
- Création d'un service public de la petite enfance en promouvant le secteur associatif et solidaire

7- Vous engagez-vous à faire respecter l'égalité salariale et lutter contre la précarité qui touche les femmes ? OUI/ ~~Non~~ / Pourquoi ? Comment ?

La loi sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes de 2006 doit être appliquée et s'accompagner d'audits obligatoires pour imposer aux entreprises une réelle politique d'égalité et d'accès aux postes à responsabilité. Les femmes étant majoritairement concernées par les temps partiels subis et les petits revenus, une attention particulière sera portée à l'augmentation du SMIC, à la lutte contre les temps partiels subis et à la mise en place de plans de formations initiales et continues.

8- Vous engagez-vous pour lutter contre les violences faites aux femmes ? OUI/~~Non~~ / Pourquoi ? Comment ?

Nous devons mener des actions fermes pour éliminer les violences faites aux femmes, notamment par la mise en œuvre d'une loi-cadre accompagnée de campagnes sur la violence conjugale. L'accompagnement des victimes doit être amélioré à chaque étape :

- campagnes de sensibilisation pour favoriser le soutien et la déclaration ;
- augmentation du nombre de places en hébergement d'urgence, avec choix pour les victimes de pouvoir rester chez elles ;
- formations sur la prise en charge des victimes ;
- ouverture de centres d'accueil pour les personnes violentes sur l'ensemble du territoire avec une obligation de suivi.
- Lieux d'accompagnement à la parentalité, portés par les collectivités locales de proximité et les associations

9- Vous engagez-vous à garantir le droit pour toutes les femmes de disposer librement et sans contraintes de leurs corps ? OUI/ ~~Non~~ / Pourquoi ? Comment ?

Je vous renvoie à la position du parti EELV que j'appliquerai à l'Assemblée Nationale :

LE DROIT A LA CONTRACEPTION ET A L'IVG :

UN ENJEU MAJEUR DE SOCIETE

Exposé des motifs

Le droit à la contraception et l'IVG, fruits des luttes féministes, a permis de dissocier la sexualité de la reproduction.

La contraception doit devenir une affaire des femmes et des hommes, et non plus une préoccupation seulement des femmes. C'est un changement majeur des mentalités de la société. Pouvoir bénéficier de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) est un droit fondamental et une liberté pour les femmes.

L'éducation à la vie affective et sexuelle, dès le plus jeune âge, doit être développée au sein des établissements scolaires en intégrant des structures extérieures et compétentes aux projets pédagogiques des établissements.

Les arguments selon lesquels l'IVG serait la conséquence malheureuse d'une mauvaise contraception doivent être fermement combattus. En effet, faire peser sur les femmes une forme de culpabilité d'avoir accès à ce qui est un droit constitue une forme de condamnation morale de l'IVG.

Le droit à l'IVG en France est aujourd'hui de plus en plus menacé. Après sa légalisation en 1975, ratifiée en 1979, ce ne sont plus des obstacles légaux, mais des obstacles financiers et humains.

De plus en plus de centres IVG sont fermés et d'autres menacés de fermeture du fait de manque de crédits. Au contraire, les centres IVG doivent couvrir l'ensemble du territoire pour en faciliter l'accès.

Le nombre de praticiens est en diminution. La génération de médecins militants qui ont commencé l'IVG n'ont pas trouvé la relève pour pratiquer cet acte mal rémunéré et facile à faire – et donc peu valorisant techniquement et professionnellement.

La clause de conscience est trop souvent une excuse pour ne pas avoir à pratiquer l'acte d'IVG.

Rappelons que la clause de conscience ne peut en aucun cas être un obstacle à l'exercice du droit.

Le manque de place conduit de plus en plus de femmes à devoir aller à l'étranger pour pratiquer une IVG, du fait d'une attente trop longue, qui amène un dépassement de délai. De plus, l'acte de l'IVG coûte encore entre 38€ et 55€ après remboursement de la sécurité sociale, suivant le mode d'intervention choisi, alors que la gratuité est une condition nécessaire pour un accès libre à l'IVG, y compris pour les femmes étrangères et/ou mineures, quel que soit leur statut.

Motion :

Europe Écologie les Verts réaffirme que l'égal accès pour toutes les femmes à l'IVG dans les meilleures conditions possibles est un enjeu de société. Nous exigeons :

- Des moyens financiers pour couvrir l'ensemble du territoire avec des centres pratiquant l'IVG, notamment dans les zones rurales ;
- Le remboursement intégral pour toute IVG ;
- La tarification de l'IVG doit évoluer dans les mêmes conditions et avec la même rigueur que les autres actes médicaux, sans discrimination ;
- La possibilité pour les sages-femmes d'effectuer les IVG ;
- La garantie du libre choix des femmes entre IVG médicamenteuse et chirurgicale, quand le délai et les conditions médicales le permettent ;
- Chaque établissement de soin doit s'assurer que tout le personnel intègre les problématiques liées à l'IVG ;
- Un droit opposable à l'IVG : toute femme qui se présentera en demandant une IVG pendant la durée légale sera assurée d'obtenir cet IVG, même si elle se présente le dernier jour ;

En matière de contraception, Europe Écologie Les Verts exige également :

- la gratuité de tous les moyens de contraception et des préservatifs ;
- un accès libre et éclairé des femmes et des hommes aux modes de contraception de leur choix et qui leur conviennent
- le développement de moyens contraceptifs masculins autres que le préservatif ;
- le développement de la recherche sur les moyens de contraception sans incidence sur la santé et l'environnement ;
- des campagnes d'information :
 - sur la contraception des mineurs, tout particulièrement dans les établissements scolaires ;
 - sur la contraception d'urgence ;
 - sur la contraception masculine.

Nous affirmons aussi notre soutien aux centres de planification familiale.

10- Vous engagez-vous à maintenir la position abolitionniste de la France à l'égard de la prostitution ? OUI / Non / Pourquoi ? Comment ?

Notre position est abolitionniste. La prostitution n'est pas un métier, et il n'est pas concevable dans une société écologiste que les corps humains puissent être monnayés contre des rapports sexuels. Je suis partagée sur la solution de la pénalisation des clients, dans la mesure où cela pourrait fragiliser encore plus une population précaire, et rendre plus difficile l'action des associations d'aides aux personnes prostituées. Je souhaite que des

travaux soient menés avec les asso parties prenantes pour trouver des possibilités d'actions, peut-être en passant par des phases d'expérimentation de solutions.

L'action doit se faire par une vraie lutte contre le proxénétisme, mais également par des campagnes de sensibilisation à ces problématiques, pour que les clients prostitueurs connaissent les conditions dans lesquelles vivent l'extrême majorité des prostitué-e-s, leurs parcours, etc. idem par rapport au « tourisme sexuel ».

Ajout : PARITE EN POLITIQUE

La 6e République des écologistes restaurera la confiance en assurant une véritable représentativité des élus du Peuple. Comment l'Assemblée nationale et le Sénat pourraient-ils légitimement élaborer demain les réformes profondes de la société si le Parlement reste pour l'essentiel un club d'hommes blancs et bourgeois d'un âge certain ?

Propositions

La généralisation de la proportionnelle à tous les scrutins afin de tenir le meilleur compte possible du poids politique réel des différentes forces et afin d'assurer une parité effective des élu-e-s. [...]

La parité de candidatures et de résultat : tout parti qui ne présentera pas 50 % de candidates aux élections verra son financement public entièrement suspendu, y compris pour les têtes de listes pour les élections proportionnelles. Pour aller vers une parité de résultat, tout parti qui n'aura pas à minima 40 % de femmes parmi ses représentant-e-s élu-e-s verra son financement public diminué. De plus, ces pénalités seront proportionnelles au manquement à l'obligation légale.

Un véritable statut de l'élu-e pour mieux concilier activité professionnelle et exercice d'un mandat, assurant les élu-e-s de retrouver un emploi et définissant des niveaux d'indemnités permettant le cas échéant des investissements à temps plein dans le mandat, favorisant aussi la formation des nouveaux élus.